



Des difficultés de lecture et/ou d'écriture ?

publié le 22/12/2009 - mis à jour le 06/05/2010

Au collège Georges Texier , les élèves qui présentent des difficultés de lecture et d'orthographe, font l'objet de mesures de repérage et d'aides spécifiques.

1. Les outils du repérage :

Les élèves de 6ème passent tous le test ROC (Repérage Orthographique Collectif) destiné à repérer des élèves susceptibles d'être dyslexique ou/dysorthographique.

Des évaluations en français et en mathématiques articulées autour de 7 compétences clés attendues à l'entrée en 6ème complètent le test en fournissent des informations importantes sur les acquisitions des élèves.

Un travail avec les personnels de santé permet d'approfondir la démarche,

2. Les outils d'aide :

a. Le Projet d'Aménagement Scolaire (PAS) :

Suite au test ROC, les élèves repérés sont orientés vers le médecin scolaire et/ou vers un orthophoniste pour confirmer ou non les résultats.

Une fois le diagnostic médical posé (par exemple dysorthographie, dyslexie, dysgraphie, dyspraxie...), un PAS peut être mis en place. Pour cela, une équipe éducative (composée du Principal ou de son adjoint, des professeurs, de l'infirmière, du médecin scolaire, de l'auxiliaire de vie scolaire, du conseiller principal d'éducation, des parents et de l'élève) se réunit afin de déterminer les mesures pédagogiques susceptibles d'aider au mieux l'élève concerné.

Une fois le PAS formalisé, il est transmis aux familles et à chaque professeur. Ce document suivra l'élève durant toute sa scolarité au collège Georges Texier et pourra, si besoin, être réajusté selon l'évolution de l'élève.

b. L'Atelier de « fluence de lecture » :

Les élèves qui obtiennent un score très faible en lecture au test ROC, bénéficient (en accord avec la famille) d'un aménagement de leur emploi du temps pour assister à l'atelier de fluence de lecture dispensé par une enseignante spécialisée.

Cet atelier de fluence de lecture se déroule sur une période de 8 semaines.

c. L'Aide au Travail Personnalisé de l'Elève (ATPE) :

Les groupes d'élèves sont constitués à partir des résultats obtenus aux évaluations de français et de mathématiques.

Ces modules (1 heure par semaine) renforcent les connaissances fondamentales en français, en mathématiques en fonction des compétences acquises et plus généralement, propose des outils méthodiques pour faciliter l'apprentissage.

3. Les DYS ...C'est quoi ?

DYS en grec veut dire : « c'est difficile »...

DYS, en médecine, désigne la difficulté d'acquisition d'une fonction.

Les DYS regroupent toutes sortes de réalités qui ont en commun d'entraîner des difficultés scolaires. Le terme DYS est habituellement assimilé aux troubles spécifiques des apprentissages (TSA), troubles spécifiques car survenant dans un cadre précis :

absence de déficit intellectuel

fréquentation scolaire normale

Enfant indemne :

de déficit sensoriel important

d'affection neurologique

de trouble résultant de désordre psychologique, psychodynamique ou psychiatrique.

Les principaux troubles rencontrés :

Dyslexie

Définition : Difficultés sévères et durables d'acquisition du langage écrit

En France, 8 à 10% des enfants scolarisés seraient dyslexiques.

Dysorthographe

Définition : Défaut d'assimilation important et durable des règles orthographiques (altération de l'écriture spontanée ou de l'écriture sous dictée.)

Dyscalculie

Définition : Difficultés à acquérir et maîtriser les différentes connaissances et habiletés à l'œuvre dans les mathématiques, que ce soit dans l'accès à la numérotation, dans l'apprentissage des opérations arithmétiques, la résolution de problèmes ou la géométrie.

Il s'agit d'un dysfonctionnement cognitif excluant tout trouble sensoriel et moteur, toute maladie neurologique et anomalie psychique chez un enfant d'intelligence normale.

Dysphasie

Définition : Trouble spécifique du développement de la parole et du langage entraînant l'échec d'une acquisition normale du langage réceptif et/ou expressif qui ne résulte pas d'une déficience intellectuelle, d'une déficience sensorielle ni d'un désordre affectif grave.

Dysgraphie

Définition : Troubles qui entraînent une lenteur importante dans la réalisation des productions graphiques et écrites, ou une malformation des lettres.

Dyspraxie / Dyspraxie visuo-spatiale

Définition :

Dyspraxie : Défaut d'automatisation de la séquence gestuelle (de la bouche, des jambes, des mains et/ou des yeux).

Dyspraxie visuo-spatiale : défaut d'automatisation du geste + défaut de coordination visuo-motrice + défaut de construction de composants de la spatialisation.

Trouble Déficit de l'Attention / Hyperactivité (TDAH)

Définition : Troubles qui se caractérisent par une inattention, des difficultés à se concentrer (distractible), une impulsivité marquée et une agitation incessante. Il s'agit d'une maladie neurologique, dont le diagnostic est particulièrement difficile (bilan neurologique, bilan psychologique, bilan psychiatrique).

Pour mieux comprendre :

[APEDYS \(Associations de parents d'élèves dyslexiques\) ↗](#)

[Dyspraxiques mais fantastiques \(Association de parents d'enfants dyspraxiques\) ↗](#)

[Dysphasie \(Association Avenir Dysphasie France\) ↗](#)

[Hyperactivité/ Trouble de l'attention \(Association HyperSupers TDAH France\) ↗](#)